Bénesse Maremne

n°10

le mag

Octobre - Novembre - Décembre 2016

DOSSIER
Aménagement du centre bourg

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Nouveau logo

ASSOCIATIONS
Bilan des premières casetas

© Peinture : Elisabeth Alletru - *Maison Petit Poutch*

Bénesse Maremne

actualités municipales / pages 04-05

Nouveau logo

Voirie

Action sociale

éducation-jeunesse / pages 06-07

École et TAP

Convention handicap

Centre de loisirs et BNS'ADO

dossier / pages 08-09

Projet d'aménagement du centre bourg

Portrait : Elisabeth Alletru

associations / pages 10-11

Les casetas

Bibliothèque

Brèves d'infos

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-François Monet.
RÉDACTION : Chantal Jouravleff & Commission communication.
MISE EN PAGE : Commission communication.
CRÉATION GRAPHIQUE : Isabelle Dumergue.
IMPRESSION : Sud-Ouest Services.
CREDITS PHOTO : Mairie, Associations, Fotolia.

MAGAZINE MUNICIPAL TRIMESTRIEL - 1700 EXEMPLAIRES - Juin 2016

IMPRIM'VERT® PEFC 10-31-1744

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert :
Lundi, mercredi et vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h.
Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h.
Pour nous joindre :
Tél. : 05 58 72 51 38
Fax : 05 58 72 50 84
Courriel : mairie@benesse-maremne.fr
Infos et PV des conseils municipaux en ligne sur :
www.benesse-maremne.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'hiver :
Mardi et mercredi : de 15h30 à 18h30.
Samedi : de 10h à 12h.
203, rue des écoles - Tél. : 05 58 72 53 78.
Courriel : bibliobenesse@gmail.com

SANTÉ - SOCIAL

Assistante sociale : du lundi au vendredi de 9h à 10h sur rendez vous : 05 58 72 28 11.
Centre social de Capbreton
Services : assistants sociaux, médecine du travail, planning familial, CPAM.
Le lundi : de 9h15 à 12h et de 13h30 à 16h.
Le jeudi : de 9h15 à 12h.
Centre social de Saint-Vincent-de-Tyrosse :
Services : Assistants sociaux, PMI, Caisse de retraite, Pôle protection de l'enfance, CLIC.
Le mardi : de 10h30 à 12h.
Le vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
Médecins :
Dr Valérie Lacroix : 05 58 72 52 03
Dr Bernard Laterrade : 05 58 72 56 45
Dr Julie Pelletier : 05 58 72 52 03
Dentiste :
Dr Jean-Pierre Marty : 05 58 72 50 19
Pharmacie Demange : 05 58 72 52 52

DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi.
Horaires d'hiver : de 8h à 12h et de 13h15 à 18h.
Horaires d'été : de 8h30 à 12h et de 13h15 à 18h30.

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15 ou 112 depuis un mobile.

École :	05 58 72 52 76
Centre de Loisirs :	05 58 72 54 94
BNS'ADO :	06 76 29 85 52
La Poste :	05 58 72 51 62
Chenil de Birepoulet :	05 58 41 04 73
SYDEC :	05 58 42 02 00
ADIL :	05 58 46 58 58
MACS :	05 58 77 23 23
Taxi :	06 76 04 82 98
VTC* :	06 45 62 20 67

* Voiture de Transport avec Chauffeur

ÉDITO

Bonjour à toutes et tous,

Je me dois de revenir sur un épisode du début d'été qui, compte tenu des désagréments engendrés, a entraîné, et amène toujours, quelques réclamations d'usagers : ***le déplacement de certains containers d'ordures ménagères.***

Pourquoi une telle précipitation de la part du SITCOM ? Tout semble provenir de l'accident mortel du 25 août 2015, lors d'un ramassage à Messanges. Suite à ce malheureux accident, la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) a mis en demeure ce syndicat, de finaliser des plans sécurisés de ses tournées au plus tard avant le 15 décembre 2016.

Le SITCOM comptait réaliser cette opération en concertation avec les communes et les usagers, et avait entamé la démarche. Cependant, la récente plainte contre X pour homicide involontaire de la famille du jeune décédé ainsi que la sensibilisation plus nette des agents, ont conduit le SITCOM à précipiter les décisions de suppression de l'ensemble des points à risque, à très court terme et, de façon draconienne.

Tous les points en bordure de route départementale, nécessitant une marche arrière, en collecte bilatérale, sur route avec lignes continues, sur des axes trop étroits etc. ont été déplacés ou supprimés. Ainsi, pour Bénesse-Maremne, une vingtaine de points de collecte a été impactée.

Bien entendu, dans l'urgence, la commune a proposé des solutions de proximité. De même, des concertations avec des riverains ont abouti à des modifications. Néanmoins certains habitants sont obligés de parcourir davantage de mètres pour déposer les sacs de déchets, d'où une évidente insatisfaction.

Si la Mairie approuve totalement l'aspect sécuritaire de la démarche, il faut aussi que les dépôts se réalisent en toute sécurité pour les Bénessoises et les Bénessois. Le cas échéant, indiquez nous vos difficultés. Nous interviendrons auprès du SITCOM pour tenter de trouver des solutions meilleures.

Je vous invite maintenant à prendre connaissance des dernières actualités concernant notre commune et la vie de ses associations.

Bonne lecture

Jean-François MONET

AGENDA

ici

Spectacle « Correspondance numérique »
LE 8 OCTOBRE
Salle du Foyer à 18h.
Organisé par la Bibliothèque.

Atelier Mail Art
LE 12 OCTOBRE : enfants
LE 15 OCTOBRE : adultes
Bibliothèque à 14h.

Despourguère
LE 15 OCTOBRE
Champ de Loriot à 15h.
Organisée par le ***CAG.***

Concert La maison Dakoté
LE 22 OCTOBRE
Salle du Foyer à 20h.

Commémoration de l'Armistice
Le 11 novembre
Monument aux morts à 11h.

BNS'Art
LES 14 et 15 NOVEMBRE
Salle du Foyer à partir de 10h.

Téléthon
LES 2 et 3 DÉCEMBRE
Salle du Foyer à partir de 10h.

Noël des Anciens
LE 10 DÉCEMBRE
Salle du Foyer à 15h.
Organisé par le CCAS.

Concert « La Bénessoise »
LE 11 DÉCEMBRE
Église à 17h.

Repas de Noël de Regain
LE 14 DÉCEMBRE
Salle du Foyer à 12h.

Noël du Foyer Rural
LE 17 DÉCEMBRE
Place de l'Eglise et Salle du Foyer à 14h.
Organisé par le Foyer Rural.

Voeux du Maire
LE 8 JANVIER
Salle du Foyer à 12h.

COMMUNICATION

NOUVEAU LOGO

Vous connaissez désormais bien ce magazine que vous êtes nombreux à apprécier. Vous avez récemment découvert le site de la commune entièrement refondu. Nous vous présentons ici le nouveau logo de la commune.

Bénesse Maremne

Les différentes étapes parcourues :

Le conseil municipal avait émis, dès le début du mandat, le souhait de changer l'identité visuelle de la commune. Nous avons néanmoins choisi de nous concentrer d'abord sur la réalisation des éléments d'information les plus essentiels : le magazine et le site. En avril, trois devis ont été demandés à trois prestataires différents. Le choix unanime de la commission communication s'est porté sur la graphiste qui avait déjà réalisé la charte du magazine.

Après lui avoir présenté nos réflexions et souhaits, plusieurs pistes graphiques différentes nous ont été soumises. Trois d'entre elles ont été retenues. Elles ont ensuite été déclinées sur les différents supports (magazine, site, papier à en-tête...). Le conseil municipal du 26 juillet a tranché en faveur de celui-ci. Au fil du temps, vous découvrirez les différentes déclinaisons graphiques de ce nouveau logo en fonction des supports

TRAVAUX - VOIRIE

ASSAINISSEMENT

La mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales se poursuit jusqu'à fin décembre dans le lotissement Guillebert. Pour les installations privatives nécessitant au préalable une séparation des eaux de pluie, le raccordement à la nouvelle conduite sera réalisé ultérieurement, après exécution des travaux de mise en conformité réalisés sous maîtrise d'œuvre du SYDEC. Les travaux de mise en conformité des installations privatives des secteurs Route d'Angresse, Lotissements Beausoleil et Platanes ainsi que de l'allée d'Aouce se poursuivront jusqu'au mois de janvier. Le nouveau bassin tampon a fait l'objet d'essais d'étanchéité et de conformité et le raccordement des réseaux de collecte des eaux usées est en cours. Ce nouveau bassin sera opérationnel au début du mois de novembre. L'ancien bassin tampon sera alors démoli.

VOIRIE

La Communauté de Communes MACS lance les études d'aménagement de la voirie, dans le cadre du programme pluriannuel 2016-2020. Il concerne la route d'Angresse, le chemin de Sarraillot, la rue des Écoles et l'allée d'Aouce. En même temps, ce programme prévoit les travaux de réfection de la surface de roulement sur les voies endommagées.

BÂTIMENTS

Le local pétanque a fait l'objet d'un réaménagement. L'entreprise ITEMS a clos l'auvent, permettant ainsi un agrandissement de l'espace intérieur et la création d'un local de rangement.

Une nouvelle ouverture a été créée à la salle de sports. Cet ouvrant supplémentaire était nécessaire au passage de la salle de 4ème à 3ème catégorie, permettant ainsi l'accueil sécurisé d'un public plus important

Le gros œuvre de l'école maternelle est terminé. Les entreprises s'affairent à présent aux aménagements intérieurs. La toiture recevra prochainement sa végétalisation. Les aménagements extérieurs sont en cours

FORMATION SAUVETAGE AQUATIQUE

Destinée en particulier aux jeunes sans emploi, la formation au brevet national de sécurité de sauvetage aquatique (BNSSA) avec stage en mer peut déboucher sur un job d'été ou compléter une qualification en vue d'une embauche définitive.

Une session de formation débutera **le 8 novembre** et se poursuivra jusqu'au mois de mars au centre aquatique Ayguebleue de Saint-Geours-de-Maremne.

Les cours théoriques seront dispensés à Saint-Vincent-de-Tyrosse et la formation au secours sera assurée bénévolement par des moniteurs d'État.

Pour financer les lignes d'eau qui sont payantes, une participation de 150 euros est demandée. Les inscriptions doivent être faites au plus vite auprès de José Laborie, responsable administratif et formateur de la protection civile au : 05 58 72 50 38 ou 06 32 10 07 55 ou par mail : jo.labo@orange.fr

▶ BNS'ART

La seconde édition de l'exposition artistique BNS'art se déroulera les 14 et 15 novembre prochains dans la salle du foyer rural.
L'occasion pour les artistes amateurs locaux de partager avec les visiteurs leurs émotions, et au public de découvrir leurs univers particuliers.
Entrée libre le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Des ateliers d'initiation et de démonstration de techniques seront proposés le samedi à partir de 15h (plus de détails sur le site et en mairie).
Cette année, le concours des exposants aura pour thème « Le village et l'eau». Le jury sera composé d'exposants et de visiteurs tirés au sort. Les artistes amateurs souhaitant participer à l'évènement, trouveront en mairie, formulaire et règlement.
La clôture des inscriptions est fixée au 19 octobre. Pour tout renseignement ou contact : cjouravleff@orange.fr

▶ BRÈVES

• ACTION SOCIALE

Madame Lalanne, assistante sociale chargée du secteur de Bénesse-Maremne, remplace Madame Savary partie en retraite.
Elle peut vous recevoir en mairie, sur rendez-vous. Contactez le pôle social de Capbreton au : 05 58 72 28 11.

• TAXE DE SÉJOUR

Rappel : logeurs, n'oubliez pas de déclarer et de reverser la taxe de séjour.
Plus d'infos sur : www.benesse-maremne.fr

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre dernier dossier consacré à la sylviculture landaise : il ne s'agissait pas de *scolite* mais de *scolyte*, un petit coléoptère se nourrissant de bois jeunes et non un champignon.

ANIMATION

GRANDE RÉUSSITE POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DES CASETAS

Le 27 août a eu lieu la première édition des casetas de Bénesse-Maremne.
Ce rendez-vous festif organisé par les associations bénessoises avec le soutien financier et logistique de la mairie, a rencontré un franc succès. Le public était nombreux pour s'amuser et les associations, heureuses de participer à cet évènement. Chacun pouvait se restaurer au gré de ses envies pour un tarif unique de trois euros l'assiette. Au menu : les moules du Basket, les cœurs de canards de la Pelote, le lomo piperade du Tennis, les tapas de l'atelier Peinture, les frites du Foyer, les crêpes de l'association surf Casa Gliss, la salade de fruits et les bonbons de Hijos de salsa. Autant de mets qui ont ravi les papilles. Chaque caseta a été victime de son succès puisque tous les stocks ont été épuisés voire manquants !

L'harmonie la Bénessoise puis Sol y Luna accompagnés par des danseuses de flamenco ont apporté la première note festive et musicale de la soirée.
Ils ont ensuite laissé place au groupe Isar Adatz qui a fait danser toutes les générations.

Un grand merci à toutes les associations qui se sont investies pour cette première, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont aidé à la mise en place.
Rendez-vous l'année prochaine pour cette fête de village, conviviale et intergénérationnelle ■

Actualités MACS

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

La TEOM est une taxe qui finance le service de collecte de tri et de traitement des déchets, une compétence de la Communauté des Communes MACS. Elle a été mise en place de manière graduelle sur trois ans, tout en étant compensée par une baisse des autres impôts perçus par la communauté des communes. Auparavant, ce service était financé par une partie de la taxe d'habitation et une partie de la taxe foncière versées à la Communauté de Communes.

Désormais une nouvelle colonne TEOM apparaît sur l'avis d'imposition de la taxe foncière. Il s'agit de la contribution que MACS reverse au SITCOM, syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des déchets ménagers. Elle permet également de financer l'Unité de Valorisation Energétique, résultant d'une obligation exprimée par le Préfet.

La TEOM se fonde sur la valeur locative de la propriété foncière (calculée et réactualisée à la hausse chaque année par la loi de finances), c'est cette valeur locative qui sert de base de calcul et qui est multipliée par un taux voté par le Conseil Communautaire de MACS chaque année. Son instauration permet de rendre plus lisible le coût de ce service assuré par le SITCOM Côte Sud des Landes, et au contribuable d'appréhender le montant substantiel qui lui est consacré.

		2013	2014	2015	2016
Augmentation progressive du taux de TEOM	TEOM	0 %	4 %	7,70 %	11,21 %
Baisse corrélative des impôts des ménages	Taxe d'habitation	14,46 %	12,68 %	10,99 %	9,59 %
	Taxe foncière sur le bâti	6,97 %	6,11 %	5,30 %	4,62 %
	Taxe foncière sur le non bâti	24,29 %	21,30 %	18,46 %	16,10 %

Toutes les informations de la Communauté sur : www.cc-macs.org.

ÉCOLE & TAP

Les petits écoliers ont fait leur rentrée le 1er septembre.

288 élèves ont repris le chemin de l'école avec pour cette année 2016-2017 un petit changement au niveau des horaires. L'organisation de la semaine des quatre jours et demi reste inchangée. Les enfants sont répartis sur quatre classes de maternelle et sept classes élémentaires.

Nouveaux horaires de l'école :
Lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et 14h à 16h30
Mercredi : de 8h30 à 11h30
Vendredi : de 8h30 à 11h30

Liste des enseignants :
Mme Gout : Petite et moyenne section
Mme Dacharry : Petite et moyenne section
Mme Larrat / Mme Ossard : Grande section et Moyenne section
Mme Delvert : Grande section
Mme Grocq : CP
Mme Betbeder : CP /CE1
Mme Fleuret : CE1
Mme Herran : CE1/CE2
Mme Basdevant : CE2 /CM1
Mr Da Silva : CM1
Mr Maia : CM2

Les TAP du vendredi après-midi.

Pour la 3ème année les temps d'activités périscolaires ont lieu le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Les inscriptions connaissent une forte augmentation.
Pour cette 1ère période, 205 enfants participeront aux différents ateliers proposés tels que : fabrication de cosmétiques, créations artisanales et artistiques, jardinage, cuisine, pelote, foot , basket etc. L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation du périscolaire, les ATSEM, trois intervenants extérieurs dont deux éducateurs sportifs, sous la responsabilité et la coordination de Mme Béatrice Manet.

Le programme des activités est consultable à l'accueil périscolaire ainsi que sur le site internet de la commune

TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS

Légère augmentation du tarif ALSH.

Les tarifs du Centre de loisirs (ALSH) ont légèrement augmenté d'environ 2 %. Cependant, le coût de certaines prestations a diminué.

Voici quelques exemples concrets :
- Le tarif de la demi-journée avec repas inclus (mercredi par exemple) a diminué de 5 %.
- Le coût de la journée complète augmente lui de 50 centimes.

Bien entendu le tarif reste assujeti aux quotients familiaux. Il est donc dégressif en fonction des revenus de la famille et du nombre d'enfants inscrits.

Le coût de l'accueil périscolaire de dépannage est de 1,10 €.

Le coût de l'adhésion au BNS'ADO n'a lui toujours pas changé, il reste de 10 € par enfant et par an

Tous les tarifs sont consultables sur le site

LOISIRS PETITS ET GRANDS

BNS'ADO

Entre randonnée, surf, fabrication de meubles en palettes, grillades party etc, les jeunes avaient l'embarras du choix quant aux activités qui leur ont été proposées. Le 21 juillet ils ont pu applaudir les Frero Delavega en concert à Dax. Certains ont pu s'initier à différentes activités nautiques lors d'un mini camp à L'ile verte à Soustons. Un été encore bien rempli pour nos ados !

Après une petite période de congés l'espace jeunes a rouvert ses portes mais sans son animateur Ludovic Lartigau dont le contrat arrivant à sa fin n'a pas été reconduit. Merci à « Ludo » pour ces trois années passées auprès des jeunes Bénessois et pour son investissement au sein de BNS'ADO.
L'animation sera assurée par un animateur diplômé du BPJEPS et l'adjointe du centre de loisirs sera chargée de la gestion administrative de la structure. BNS'ADO garde le même fonctionnement avec : accueil au local, sorties extérieures, soirées, projets mis en place avec les jeunes… mais avec une petite modification des horaires d'ouverture.

Durant la période scolaire :
Le mercredi : de 14h30 à 18h30
Le vendredi : de 17h30 à 19h00
Le samedi : de 13h30 à 18h45

Pendant les vacances l'espace jeunes sera ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 18h30.
Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des activités organisées.

PRATIQUER DES ACTIVITÉS LUDIQUES À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BÉNESSE : UN DROIT POUR TOUS

Le Centre de Loisirs de notre commune, placé sous la direction de Madame Béatrice Manet, accueille deux enfants en situation de handicap, durant l'accueil périscolaire, les TAP et les vacances scolaires, depuis le printemps dernier.

Grâce à l'aide de l'association JPA (Jeunesse au Plein Air) des Landes, la structure d'accueil a bénéficié de conseils, d'interventions éclairées ainsi que d'une aide financière permettant de participer à la rémunération d'une animatrice spécialisée, dédiée à l'enfant.
Plus d'informations sur : http://www.jpa.asso.fr/

La commune vient également d'obtenir le fonds « Public et Territoires » de la Caisse d'Allocations Familiales lui permettant de conforter l'action déjà lancée avec l'association JPA.

Les enfants concernés sont naturellement intégrés aux groupes de jeux. Ils sont encouragés et soutenus par l'ensemble de l'équipe d'animation, dont tous les membres sont très motivés.

ALSH, CENTRE DE LOISIRS

Petit bilan de l'été :

Au programme cet été, SPORT NATURE ET DECOUVERTE !

Goûter presque parfait en partenariat avec le BNS'ADO, journée au zoo, balade nature dans Bénesse, balade en vélo sur nos pistes cyclables landaises avec les 8 ans et plus ainsi que les ados, journée intervilles, journée à Atlantic Park, baseball, jardinage, cuisine, journée au jardin botanique de Saint-Jean-de-Luz ainsi qu'un camp de quatre jours pour les 8-11 ans et les jeunes au centre nautique de Soustons sur le thème du Sauvetage Côtier.
Les enfants sont ravis de leur été, les animatrices aussi.

Renseignements ALSH : 05 58 72 54 94

DIMANCHE & CIE !

Spectacles familiaux pour les tous-petits, organisés par MACS.

• Le 6 novembre : «Tiondeposicom» dès 6 ans.
Par la Compagnie Androphyne
Tosse, salle Intergénérationnelle à 15h et 17h.

• Le 11 décembre
«BB» de 6 à 18 mois. Par l'association Tutti.
«PÉPÉ» de 18 mois à 3 ans. Par Perrine Fifadji
Soustons, salle de la Marensine à 10h30 et 16h.

Réservation obligatoire : 05 58 41 46 60

DOSSIER

Un nouveau bourg pour une nouvelle commune

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE

La commune connaît aujourd'hui un fort développement immobilier qui impacte directement le trafic routier, l'occupation des équipements publics, le milieu associatif, les anciens et nouveaux commerces. Afin d'améliorer la qualité de vie des Bénéssois, une étude sur le réaménagement du centre bourg est en cours.

UN DIAGNOTIC COMPLET

En Novembre 2014, la commune a mandaté la société ISR pour faire un examen de la circulation. Cette étude nous a permis de quantifier le trafic routier sur les principaux axes (voir schéma ci contre), mais aussi de comprendre le sens de circulation des conducteurs. Un comptage des places de parking et durées de stationnement aux alentours de la place centrale a également été réalisé.

A la suite de cette enquête, le cabinet ISR a réfléchi à différentes solutions pour réduire la vitesse, notamment sur la départementale 810 et pour sécuriser les voies dans la commune.

Les commerçants présent dans le centre bourg ont été conviés à une réunion de présentation qui a permis de commencer à réfléchir aux meilleures options pour que le futur centre bourg soit sécurisé et adapté aux commerces.

En parallèle de cette étude, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) a été missioné pour étudier comment conforter le centre bourg : valoriser les espaces publics, la place centrale et les espaces au-delà de l'église, favoriser l'implantation de commerces et réfléchir à une réorganisation des équipements et services. Un diagnotic sur les bâtiments communaux présents à proximité de la place a permis d'évaluer leur état, leur utilité, et leur devenir dans le nouveau centre bourg. Cet état des lieux a permis de commencer à réfléchir sur le futur emplacement de la mairie.

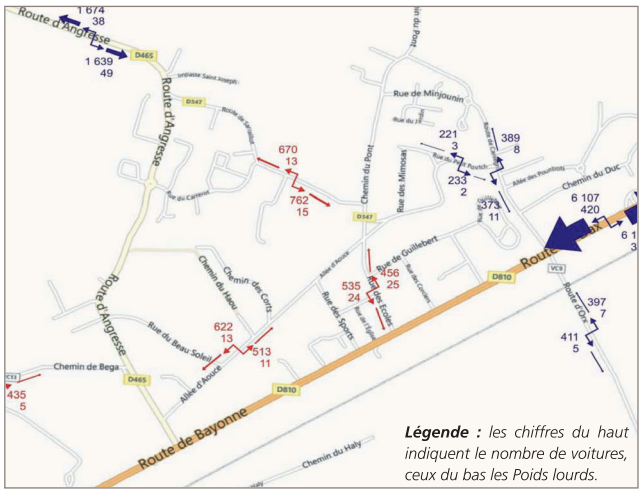

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Suite à un appel d'offre et à la rencontre de différents candidats, ***L'atelier de paysages*** et l'entreprise SCE ont été retenus pour proposer un projet d'aménagement du centre bourg.

Nous avons souhaité pour ce projet dissocier les différents espaces, faciliter les déplacements piétons à proximité des commerces, le tout dans un cadre esthétique et sécurisé.

La modification de la voirie (un accès unique vers la RD810) permet de créer un espace piéton tout autour des commerces et de libérer un large emplacement pour une terrasse commerçante. Cet espace visible par tous les utilisateurs de

Un second espace plus intime et convivial se retrouve au nord de l'église. Plus végétal, c'est dans cette zone que le futur emplacement de la mairie a été envisagé.

Sur l'ensemble du projet, le nombre de places de parking est maintenu, voire augmenté. Des stationnements minutes sont présents à proximité directe des commerçants. Des stationnements intermédiaires sont disposés tout autour de l'église. Enfin, une zone de covoiturage est réalisée au Sud de l'actuelle mairie pour les stationnements journaliers.

Le déménagement de la mairie permettrait de repositionner le bâtiment public au centre du village, et de libérer les locaux pour réunir toutes les associations dans le même bâtiment.

UN PROJET EN COURS D'ÉTUDE

Bien qu'un plan existe déjà (voir ci-dessous), ce projet est actuellement en cours d'étude et rien n'est encore figé. Un projet plus abouti sera présenté lors d'une prochaine réunion publique, prévue durant le deuxième semestre 2017.

Nous vous tiendrons informés dans ce magazine lorsque la date sera fixée.

ROULEZ TOUT DOUX !

Comme prévu, les cinq panneaux de sensibilisation des automobilistes, réalisés par le CMJ seront installés Chemin du Pont, Route de Saraillot, Route d'Angresse et Allée d'Aouce.

Une initiative citoyenne visant à responsabiliser les conducteurs sur les axes dangereux de la commune.

PORTRAIT

ELISABETH ALLETRU
Artiste addicte, tout simplement….

Ses cahiers d'écolière l'attestent, Elisabeth était faite pour le dessin. Ce don, qui s'avère être familial l'amène à tout juste 19 ans à réussir, seule femme de sa promotion, une formation de dessinatrice industrielle en Constructions Mécaniques.

Même si elle apprécie déjà la fluidité de l'aquarelle, cette précision technique du trait qui la sert dans sa carrière professionnelle, réapparait dans ses oeuvres. Pour se rapprocher du graphisme des photographies anciennes des lieux de son village, elle préfère travailler la gouache et le noir et blanc, qui restitue si bien les atmosphères d'autrefois. Ses tableaux ont été exposés dès la première exposition artistique de Bénesse, en 2006. Curieuse et persévérante, Elisabeth va par la suite s'essayer, en autodidacte, à la légèreté de l'aquarelle, à la douceur du pastel, aux teintes nuancées de l'huile et aux couleurs soutenues de l'acrylique. De fait, les jours de pluie où l'inspiration est la plus forte, son atelier se remplit d'émotions et de couleurs, qu'il lui arrive de partager avec sa petite-fille.

Toujours portée par sa passion, elle relève avec énergie le défi de peindre sous les écrasantes chaleurs de l'été, une toile très grand format de la maison *Petit Poutch* pour la Nuit du Patrimoine (en couverture du magazine).

Et comme une passion peut en cacher une autre, son dernier coup de cœur est la confection d'albums selon la technique méticuleuse et soignée, du scrapbooking* : des univers miniatures pour le plaisir de la création pure ■

* Technique créative utilisant le collage pour mettre en scène des photos.

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

TAÏCHI CHUAN

L'association « Le Buffle d'Argent » vous propose une initiation à la pratique du Taiji Quan (Taïchi Chuan) le vendredi de 19h30 à 21h, salle de la pelote à Bénesse Maremne.
Le Taiji Quan est une discipline faisant partie de la grande famille des arts martiaux chinois internes, basée sur le principe du Yin et du Yang, qui régularise la circulation de l'énergie interne. Il se pratique d'une façon lente, en privilégiant le relâchement musculaire, la souplesse, la respiration, la concentration et la méditation.
La pratique se fait dans un esprit convivial et il n'y a pas de limite d'âge pour débuter. Il est possible de venir participer gratuitement à une ou deux séances sans engagement.
Pour toute information complémentaire tel : 05 58 42 19 71 (aux heures de bureau) ou par mail : xofdif.fansong@orange.fr

COMITÉ D'ANIMATION GUILLEBERT

La fête de la St Jean s'est bien passée avec une bonne animation de « La Bénessoise » et des « Baladins ». Moins de monde que les autres années avec 113 adultes et 13 enfants. Le cochon de lait préparé par Jean-Claude a été particulièrement apprécié. Cet été, nous avons participé au festival des Traditions Landaises le 6 août et le 2 septembre au marché des producteurs à Tyrosse à la demande de l'Office de Tourisme du Pays Tyrossais. Nous avons proposé d'anciens jeux landais tels que le lancer du béret et du chaucou.
Le 15 octobre aura lieu la traditionnelle Despourguère, sur le champ de Loriot, venez nombreux assister à cette tradition. Il s'agit de dépouiller un épi de maïs de son enveloppe, la «pourgue». Autrefois, l'agriculture était la principale activité de notre village et la «despourguère», chaque automne, un évènement incontournable de l'entraide paysanne. Les anciens se souviennent d'avoir, enfant ou adolescent, cueilli le maïs à la main et rempli des corbeilles que les adultes portaient sur leur dos pour les déverser dans la charrette attelée à une paire de vaches. A la nuit tombée, aidés des voisins, ils se retrouvaient, hommes, femmes, enfants dans une grange parfois un peu poussiéreuse pour y débarrasser les épis de leur enveloppe. C'est cette tradition que nous vous proposons de partager ensemble, petits et grands, le 15 octobre.

LA MAISON DAKOTÉ

Nous voici bientôt à l'automne, la Maison Dakoté rouvre ses portes !
Après un premier passage sur la scène du Foyer en mai 2015, les trois compères sont de retour. Avec de nouvelles chansons à son répertoire, le joyeux trio est particulièrement heureux de revenir jouer à Bénesse cette année. Au programme : de la chanson avec des créations originales et quelques reprises revues à la sauce Dakoté. Deux guitares et un accordéon auxquels se mêleront les voix de Bertrand, Coralie, et Jonathan. Pour la première fois la Maison Dakoté invite et partagera la scène avec Chloé Parachou, jeune énessoise, musicienne autodidacte, et avec Véronique, chanteuse du groupe ondrais M'Nawa. De l'émotion mais aussi une bonne dose de bonne humeur et de légèreté. Alors, n'hésitez pas à pousser la porte de la Maison Dakoté le samedi 22 octobre salle du Foyer à 20h. Entrée libre. Libre participation. Contact : Coralie au 06 33 08 59 59 ou lamaisondakote@gmail.com - http://maison-dakote.e-monsite.com

Brèves d'assos :

Gymnastique Bénesse Forme

Les cours sont ouverts à tous à partir de 16 ans. Ils se déroulent les mardis et mercredis de 19h45 à 20h45, salle du foyer rural.
La cotisation annuelle s'élève à 115 € (payable en plusieurs fois).
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Fabienne au 05 58 72 50 41 ou Françoise au 05 58 72 53 63.

La Bénessoise :

L'harmonie La Bénessoise se produira prochainement lors du téléthon, le 1er week-end du mois de décembre.
Le dimanche 11 décembre à 17h, concert annuel en l'église de Bénesse, avec au programme une musique riche en surprises et en émotions.
Pour les musiciens intéressés par la pratique de leur instrument de musique, nous répétons le mercredi soir, salle de la musique, de 20h30 à 22h.

Zen en soi :

Les cours de Hatha Yoga ont repris salle de la pelote à Bénesse Maremne avec notre professeur Pascale : bien être et détente, assouplissement et éveil musculaire dans la bonne humeur.
- Le jeudi de 17h10 à 18h10 : cours enfants
- Le jeudi de 18h30 à 19h30 : cours adultes
Mini-stages à Soustons salle du Dojo les dimanches 30 octobre et 27 novembre de 10h à 12h.
Consultez le site : www.zen-en-soi-40.com

Les Baladins :

Nous avons réussi à nous unir avec l'harmonie La Bénessoise pour la réalisation de notre spectacle ,ainsi que pour les fêtes de la Saint-Jean du quartier Guillebert.
Nous avons repris le chemin des répétitions le 16 septembre et accueilli de nouveaux petits musiciens. Nous allons activement préparer notre participation au Téléthon et peut être aux fêtes de Noël.

UBAC : Union Bénessoise des Anciens Combattants

Les prochaines cérémonies auront lieu les 11 novembre (voir agenda) et 5 décembre : hommage national aux morts pour la France en Algérie, Tunisie, Maroc.

Gymnastique Volontaire Seniors

Les cours ont repris. Deux séances hebdomadaires ont lieu le mardi et le jeudi de 10h à 11h. Pour plus d'informations contactez Marlène au 05 58 72 52 80.

BIBLIOTHÈQUE

« Itinéraires », la manifestation culturelle initiée par la Médiathèque Départementale des Landes s'habille au mois d'octobre aux couleurs des lettres et de la correspondance. La bibliothèque de Bénesse Maremne est partenaire de cette manifestation et vous invite à assister au spectacle « Correspondance numérique » le samedi 8 octobre à 18h salle du Foyer.

La Compagnie des Moissons a créé ce spectacle à partir du roman « De Sacha à Macha » de Rachel Haufsfater : «Sacha envoie des mails à des destinataires imaginaires, comme autant de bouteilles à la mer. Jusqu'au jour où Macha lui répond...» Olivia Lancelot et Khristophe Bach nous livreront une lecture théâtralisée, musicale et ludique de cette correspondance numérique. Spectacle gratuit sans réservation à partir de 8 ans.

Venez également vous initier gratuitement au mail art avec Virginie Conrad le mercredi 12 octobre à 14h (atelier de calligraphie pour enfant de 7 à 12 ans) et le samedi 15 octobre à 14h (atelier adultes).
Inscriptions à la bibliothèque.

PHOTO CLUB

Certains découvrent la photo pour la première fois, d'autres sont très expérimentés. Ces derniers participent à l'apprentissage des premiers tant en théorie qu'en pratique. La participation du PCB aux concours régionaux et nationaux « nature » a classé le club au 2ème rang des deux concours, ce qui lui permet de participer en 2017 à la coupe de France organisée par la Fédération photographique de France. Le club se réunit chaque jeudi soir à partir de 19h en salle de musique de la mairie de Bénesse dans la convivialité. Ces rencontres donnent lieu également à des exercices et des sorties lors desquelles apprenants et expérimentés confrontent leurs points de vue et la maîtrise de leurs matériels.
Blog : http://photoclubbenesse.canalblog.com
Contact : Alain Vatan : 06 80 62 91 15 ou photoclub.benessois@gmail.com

NOUVEAU À BÉNESSE

CASA GLISS, club de surf

Le CASA GLISS a été créé en 2015 avec une volonté de faire « glisser » toutes les personnes le désirant et initier nos licenciés aux joies de l'océan. Notre objectif est simple : prendre du plaisir. Notre club est mixte et nous nous réjouissons d'avoir parmi nos cinquante licenciés autant de femmes que d'hommes. Notre plus jeune licencié a quatre ans et demi. Quant à la plus ancienne, elle vient de fêter ses soixante-cinq ans.
Nous proposons principalement des créneaux de surf sur la commune de Labenne, mais nous pouvons aussi aller à Seignosse, à Hendaye ou bien encore proposer du stand up paddle au lac.

Notre groupe loisirs aime aussi se retrouver autour d'évènements ou d'animations différentes (journée SUP, journée randonnée durant l'hiver, journée ski…)

Notre groupe compétition est composé de huit surfeurs et cette année nous étions présents dans quatre des six disciplines proposées au Championnat des Landes. Ils ont porté haut les couleurs de Bénesse-Maremne puisqu'ils sont rentrés avec quatre titres de «Champion des Landes» faisant de notre club le plus titré des Landes ! Ils se sont illustrés en Coupe de France de Bodyboard avec trois podiums. L'an dernier ils ont décroché une 3ème place lors du Championnat de France de DROP KNEE. Un rider participe depuis trois ans à une étape de la coupe du monde de bodyboard au Portugal.
Contact : casagliss@gmail.com

LE CARNET

NAISSANCES

16 juin :	*Horace MERLE*
24 juin :	*Mila LAURENT*
1er juillet :	*Mila BUSTINGORRY*
14 juillet :	*Kenza KHARBOUCH-MANET*
16 juillet :	*Kelyo ROUQUETTE*
19 juillet :	*Tom BURGAUD*
20 juillet :	*Iago CLAVERIE*
21 juillet :	*Martin CAZEILS*
23 juillet :	*Jules MOUCHET*
24 juillet :	*Nerea BLOUIN*
1er août :	*Léo GODART*
3 août :	*Lisa MANGUIN*
28 août :	*Timéo PASTOR*
4 septembre :	*Mathéo DESTRIBATS*
9 septembre :	*Lissandro MORGAT-SIMONATO*
19 septembre :	*Bianca MARTINS.*

MARIAGES

6 août :	*Hélène FERREIRA et Matthieu CHARUT*
10 septembre :	*Léa KERVELLA et Quentin ANDROUET*
17 septembre :	*Séverine BENHANIDA et Frédéric VINAS-ARTO*
24 septembre :	*Marie-France LAXAGUE et Stéphane BERTRAND.*

DÉCÈS

22 juillet :	*Guy PACAUD*
10 août :	*Marc BRUNIER*
12 août :	*André KUNTZEL*
9 septembre :	*Denise DARRIÈRE*
25 septembre :	*Marie-Louise NOFFRAY*

Nuit du patrimoine

Une nuit du patrimoine…à suivre

Sous la chaleur tropicale de cette fin d'été, tous étaient fin prêts pour donner le meilleur, à l'occasion de cette rencontre magique entre les bénessois et leurs visiteurs. La cabane aux alouettes plantée, les textes appris, les musiciens accordés, les bérets vissés sur les têtes, les diaporamas bien construits, les riverains coopératifs et les quelques 70 volontaires à leurs postes.

Parmi ces acteurs d'un jour, certains se sont découvert des talents, d'autres ont partagé leurs connaissances, tous ont appris sur l'histoire de leur village. Et l'objectif a été atteint : révéler un patrimoine jusque-là invisible pour le plus grand nombre et se retrouver autour d'un beau projet citoyen. Grâce à la conjugaison de toutes ces énergies, le défi fut relevé et le cœur du village s'est éveillé.

Mais le mauvais temps a contraint de ranger lanternes et bougies et sortir les parapluies.

Qu'à cela ne tienne ! Rendez-vous pour le bouquet final, à ne pas manquer l'an prochain. D'ici là voici quelques photos des coulisses de la préparation de l'événement.